
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 25 novembre 2019
13 h 30**

**Séance tenue le lundi 25 novembre 2019
Salle du conseil de l'hôtel de Ville, Édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoît Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLU.E.S :

Mme Karine Boivin-Roy et Mme Micheline Rouleau.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
Mme Pascale Loiseau, Analyste-rédactrice
Mme Lynne Trépanier, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

Avant de débiter les travaux, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, souhaite reconnaître que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha:ka (Mohawk) de son hospitalité sur ce territoire non cédé.

La présidente du conseil invite les membres à observer un moment de recueillement. Elle déclare la séance ouverte et souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, appelle le point « Période de questions du public ».

Le citoyen ci-dessous formule une question aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Michel Aubry	Mme Valérie Plante (M. Jean-François Parenteau)	Questionne la décision d'interdire la distribution des circulaires dans les sacs de plastique « publisac » et impact sur l'environnement

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyennes et des citoyens, la présidente du conseil déclare la période de questions du public close à 13 h 35. Elle remercie le citoyen s'identifiant comme homme qui s'est déplacé pour poser ses questions et pour faire état de ses doléances aux membres du conseil.

* aucune personne s'identifiant comme autre n'a posé de question.

Avant de céder la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, la présidente du conseil informe les membres du conseil, en regard de cette séance extraordinaire pour le dépôt du budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022, qu'elle ne répétera pas les informations contenues dans le courriel transmis à toutes et à tous par le greffier, en ce qui a trait aux consignes à respecter concernant le temps de parole et les amendements entourant le dépôt et l'adoption du budget ainsi que du PTI. Elle invite les membres à prendre connaissance du courriel en question et de s'y référer au besoin.

La présidente du conseil poursuit et indique que la séance extraordinaire du conseil municipal pour l'adoption du budget et du PTI aura lieu le 11 décembre prochain, à 14 h. Elle invite les citoyennes et les citoyens qui le souhaitent à venir poser leurs questions aux membres du conseil, et souligne que la halte garderie sera également disponible pour accommoder les parents.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Demande à l'Administration de prendre des décisions pour limiter ses dépenses et respecter la capacité de payer des citoyens ainsi qu'une gestion responsable des finances publiques

La présidente du conseil informe la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, que l'expression « induire en erreur » figure sur la liste des mots antiparlementaires et lui demande de le remplacer par autre chose. La mairesse Plante remplace l'expression par le mot « irresponsable ».

M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Demande à l'Administration de respecter la volonté des citoyennes et citoyens formulée dans les recommandations de la Commission sur les finances et l'administration qui exhortaient à un meilleur contrôle des dépenses et à respecter la Politique de la gestion de la dette
M. Francesco Miele	Mme Valérie Plante (M. Benoît Dorais)	Comment l'Administration entend concilier l'accès aux logements pour les personnes à faible revenu avec une augmentation de la taxe foncière des logements locatifs de plus de 14 % / Justification de la disparité de l'augmentation de la taxe foncière pour les logements locatifs de plus de six unités entre les arrondissements, notamment dans les arrondissements de Ville-Marie et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (M. Benoît Dorais)	Questionne l'importance accordée par l'Administration à la Politique de la gestion de la dette avec sa demande de dérogation d'une durée de sept ans dans le présent budget et la capacité de payer des citoyennes et des citoyens

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Chantal Rossi	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Demande à l'Administration d'expliquer aux citoyennes et citoyens de l'arrondissement de Montréal-Nord les raisons justifiant le report, dans le Projet de réfection routière (PRR) 2020, des travaux de réfections de certaines infrastructures qui ont grandement besoin d'être réparées / Affirmation à l'effet que 98 % des travaux de réfection routière sont effectués dans les arrondissements de Projet Montréal
Mme Christine Black	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Souhaite savoir si le gouvernement provincial devra s'attendre à un appel de la Ville, chaque année, pour palier au manque de liquidités de cette dernière / Demande à l'Administration à quel point la Ville a des problèmes de liquidités pour avoir négocié une entente de 150 M\$ avec le gouvernement du Québec
M. Aref Salem	Mme Valérie Plante (M. Sylvain Ouellet)	Demande à l'Administration ce qui justifie le réaménagement de certaines intersections névralgiques sans en profiter pour changer les vieilles conduites d'aqueducs et d'égouts / Explications souhaitées sur une telle décision

À 14 h 06,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Lionel Perez

de prolonger la période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Marvin Rotrand	M. Benoit Dorais	Demande à l'Administration de confirmer si effectivement des projets totalisant plus de 400 M\$ ont été annulés ou reportés par manque de liquidités / Souhaite que l'Administration dépose au conseil la liste des travaux annulés ou reportés dans les arrondissements, dans le cadre du Projet de réfection routière (PRR) 2020
M. Benoit Langevin	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais) (M. Jean-François Parenteau)	Souhaite savoir, avec un budget de déneigement qui demeure inchangé pour une troisième année consécutive, si les citoyennes et citoyens auront l'assurance d'avoir des services de déneigement de qualité / Demande comment l'Administration compte financer ses promesses sans augmenter les dépenses du déneigement
M. Dominic Perri	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Demande à l'Administration d'exercer un contrôle de la main-d'œuvre pour limiter la croissance des dépenses / Souhaite connaître les raisons justifiant l'augmentation des effectifs sans améliorer la qualité des services

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, la présidente du conseil déclare la période de questions des conseillères et des conseillers close à 14 h 21.

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité pour la poursuite de l'étude de l'ordre du jour.

CM19 1231

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 25 novembre 2019, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele.

Le leader adjoint de l'opposition officielle, en l'absence de la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, informe les membres du conseil que le temps de parole de cette dernière sera transféré au conseiller Alan DeSousa, pour les assemblées du dépôt et de l'adoption du budget 2020 ainsi que du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022, conformément à l'article 68 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051). Le conseiller DeSousa agira à titre de porte-parole de l'opposition officielle.

La présidente du conseil remercie le leader adjoint de l'opposition officielle pour cette information.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM19 1232

Dépôt de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2019 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2019 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal, et le conseil en prend acte.

04.01 1193430007

CM19 1233

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration à la suite de l'examen public du document Perspectives budgétaires 2020

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration à la suite de l'examen public du document Perspectives budgétaires 2020, et le conseil en prend acte.

04.02 1193430008

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM19 1234

Dépôt du budget 2020 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1768;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2020 qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Un débat s'engage.

À 14 h 43, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place au vice-président du conseil, M. Michel Bissonnet.

À 14 h 49, la présidente du conseil reprend le fauteuil présidentiel.

Le débat se poursuit.

À 15 h 17, la présidente du conseil quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place au vice-président du conseil.

Le vice-président du conseil cède la parole au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais.

Le président du comité exécutif prend la parole et soulève une question de privilège pour préciser que le conseiller Marvin Rotrand, lors de son intervention, a induit les membres du conseil en erreur en affirmant que plusieurs arrondissements subiront une baisse du budget de fonctionnement qui leur est alloué pour l'année 2020 comparativement à l'année dernière.

Le vice-président du conseil considère le débat clos mais informe le président du comité exécutif que l'expression « induire en erreur » figure sur la liste des mots antiparlementaires et lui demande de le remplacer par autre chose. Le président du comité exécutif la retire.

Le vice-président du conseil remercie le président du comité exécutif et cède la parole au conseiller Rotrand pour la poursuite de son intervention.

Le conseiller Rotrand demande au vice-président du conseil que son temps de parole ne soit pas diminué par la question de privilège de M. Dorais.

À 15 h 47, la présidente du conseil reprend le fauteuil présidentiel.

Le débat se poursuit.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1193843020

CM19 1235

Dépôt du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1770;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Un débat s'engage.

À 14 h 43, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place au vice-président du conseil, M. Michel Bissonnet.

À 14 h 49, la présidente du conseil reprend le fauteuil présidentiel.

Le débat se poursuit.

À 15 h 17, la présidente du conseil quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place au vice-président du conseil.

Le vice-président du conseil cède la parole au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais.

Le président du comité exécutif prend la parole et soulève une question de privilège pour préciser que le conseiller Marvin Rotrand, lors de son intervention, a induit les membres du conseil en erreur en affirmant que plusieurs arrondissements subiront une baisse du budget de fonctionnement qui leur est alloué pour l'année 2020 comparativement à l'année dernière.

Le vice-président du conseil considère le débat clos mais informe le président du comité exécutif que l'expression « induire en erreur » figure sur la liste des mots antiparlementaires et lui demande de le remplacer par autre chose. Le président du comité exécutif la retire.

Le vice-président du conseil remercie le président du comité exécutif et cède la parole au conseiller Rotrand pour la poursuite de son intervention.

Le conseiller Rotrand demande au vice-président du conseil que son temps de parole ne soit pas diminué par la question de privilège de M. Dorais.

À 15 h 47, la présidente du conseil reprend le fauteuil présidentiel.

Le débat se poursuit.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1193843016

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.03 et 30.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM19 1236

Dépôt du budget 2020 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1786;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer le budget 2020 de la Corporation Anjou 80 qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1190310001

CM19 1237**Dépôt du budget 2020 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1787;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer le budget 2020 de la Société d'habitation et de développement de Montréal qui sera approuvé à l'assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1190310002

CM19 1238**Dépôt des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2020 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1777;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer les contributions financières suivantes, telles qu'indiquées qui seront adoptées à une assemblée ultérieure :

1 - de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2020 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Communauté métropolitaine de Montréal	29 967 600 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	8 380 600 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1193843022

CM19 1239**Dépôt d'une résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1772;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une séance ultérieure :

RÉSOLUTION VISANT À AFFECTER DES SOMMES À LA RÉSERVE FINANCIÈRE DESTINÉE À FINANCER DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE COMPÉTENCES LOCALES

Il est résolu que la somme de 274,2 M\$ prise à même le fonds général est affectée à la réserve financière destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1193843014

CM19 1240

Dépôt d'une résolution établissant la contribution des villes reconstituées aux fins du financement des dépenses afférentes au centre-ville (exercice financier 2020)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1776;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION RELATIVE À LA CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES AUX FINS DU FINANCEMENT DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CENTRE-VILLE (EXERCICE FINANCIER 2020)

Vu l'article 185.0.1 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoyant que les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal versent à la Ville, aux fins des dépenses qu'elle engage pour le centre-ville, une contribution répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif.

1 - La contribution pour le financement des dépenses engagées pour le centre-ville, pour l'exercice financier 2020, est répartie entre les municipalités reconstituées comme suit :

Villes reconstituées	Contribution pour le financement des dépenses du centre-ville	
	\$	%
Baie-D'Urfé	246 853	2,916
Beaconsfield	459 162	5,424
Côte-Saint-Luc	550 237	6,500
Dollard-Des Ormeaux	828 823	9,792
Dorval	1 379 167	16,293
Hampstead	217 680	2,572
L'Île-Dorval	1 530	0,018
Kirkland	598 961	7,076
Mont-Royal	1 091 878	12,899
Montréal-Est	317 121	3,746
Montréal-Ouest	116 686	1,379
Pointe-Claire	1 257 656	14,858
Senneville	63 735	0,753
Sainte-Anne-de-Bellevue	145 560	1,720
Westmount	1 189 639	14,054
Total	8 464 686	100,000

2 - Les dispositions du règlement annuel de la Ville sur les taxes qui sont relatives aux intérêts sur les arrérages de taxes, au mode de paiement et aux dates d'exigibilité de la taxe foncière générale, telles qu'établies pour l'exercice financier de 2020, s'appliquent aux fins du prélèvement de la contribution en y faisant les adaptations nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1193843010

CM19 1241

Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du Budget 2020 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de mandater la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du Budget 2020 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.

Adopté à l'unanimité.

30.08

CM19 1242

Avis de motion et dépôt - Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2020)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2020) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1193843004

CM19 1243

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les taxes (exercice financier 2020)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2020) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1193843005

CM19 1244

Avis de motion et dépôt - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2020)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2020) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1193843006

CM19 1245

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ (10-007)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ (10-007) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1193843011

CM19 1246

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1195205005

À 15 h 58, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Cathy WONG
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel TANI-MOORE
GREFFIER ADJOINT

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie PLANTE
MAIRESSE